

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2016/90**

**OBJET : RENOUELEMENT - VENTE D'UN TERRAIN AU GEA (GROUPEMENT EMPLOYEURS
AQUITAIN - GIRONDE EMPLOI AGRICOLE) TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M.LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M.GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M.CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**RENOUVELLEMENT
VENTE D'UN TERRAIN AU GEA
(GROUPEMENT EMPLOYEURS AQUITAIN - GIRONDE EMPLOI AGRICOLE)
TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et en particulier l'article 3-1;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2004/22 du 9 avril 2004 concernant la mise à disposition des zones d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2004/23 du 9 avril 2004 définissant les modalités d'aménagement et de commercialisation du Site Montesquieu ;

Vu l'avis de France Domaine Avis n° 2015-274V0009 du 8 janvier 2015 ;

Vu l'avis de France Domaine Avis n° 2016-274V0117 du 5 février 2016 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2012/83 du 25 juin 2012 fixant le prix de vente des terrains de l'extension du Site Montesquieu ;

Vu la délibération 2015/87 du 1^{er} juillet 2015 décidant la vente de la parcelle cadastrée D837 au GEA ;

Vu l'avis de la commission développement économique du 31 mai 2016 ;

Considérant la demande Groupement Employeur Aquitain d'acquérir le lot 1 cadastré D 837 sur la Technopole Bordeaux Montesquieu ;

Considérant l'avis favorable du bureau ;

Les modalités d'achat puis de commercialisation des terrains du Site Montesquieu ont été définies par les Conseils Communautaires du 19 décembre 2003 et du 9 avril 2004.

Dans le cadre de l'extension du Site Montesquieu à Martillac, la Communauté de Communes de Montesquieu propose 27 parcelles à la commercialisation.

Le Conseil Communautaire a délibéré le 1^{er} juillet 2015 afin de vendre la parcelle cadastrée D 837 au GEA.

Un compromis de vente a été signé le 18 septembre 2015.

Le projet architectural ayant pris du retard, le GEA a sollicité la prorogation de la délibération 2015/87 de 6 mois supplémentaires en vue de signer l'acte de vente définitif avant le 15 décembre 2016.

Rappel de l'activité :

Créé en 1996, le groupement d'employeurs, spécialisé dans la viticulture, est un des plus anciens et plus importants de France.

Il s'agit d'une structure associative dans laquelle des entreprises se regroupent pour mutualiser le personnel. Les entreprises sont quasi exclusivement des propriétés viticoles, réparties sur 3 appellations principales : Pessac-Léognan, Graves et Sauternais.

L'activité du GEA est la mise à disposition de personnel à temps partagé. En maillant les besoins saisonniers ou à temps partiel de plusieurs entreprises, le GEA parvient à proposer aux salariés des contrats à temps complet en CDI.

Véritable centre de gestion des ressources humaines, l'offre de services aux adhérents est très large, du recrutement à la gestion des salariés, en passant par un pôle de formation professionnelle très conséquent.

Le projet de construction prévoit un bâtiment de 160 m².

Les bureaux accueilleront également, comme c'est déjà le cas actuellement, deux autres groupements d'employeurs :

- ✓ le Groupement d'Employeurs Aquitain, GE multisectoriel à rayonnement départemental
- ✓ le Groupement d'Employeurs des Commerçants et Artisans de Bordeaux (GECAB) et GE commerces.

Lot visé : lot 1 de 2490 m²

Recette attendue : 67 230 € HT

Le Conseil de Communauté à l'unanimité:

1. Décide

- de vendre la parcelle cadastrée D837 au Groupement d'employeurs aquitain ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération ; d'effectuer cette cession de 2490 m² au prix fixé par délibération de 27 € HT le m² soit une recette attendue de 67 230 € HT, auquel il y aura lieu d'ajouter la TVA sur marge à déterminer conformément à l'article 268 du CGI;
- de fixer les termes de la présente autorisation jusqu'au 15 décembre 2016. Dans le cas où le compromis n'interviendrait pas dans ce délai, la Communauté de Communes de Montesquieu pourra décider de remettre cette parcelle à la vente ;

2. Autorise le Président à signer dès à présent les actes de transfert de propriété afférents.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

